

Motion du 13 septembre 2006 de Mmes Nicole Valiquer Grecuccio, Nicole Bobillier, Monique Cahannes, MM. David Carrillo, Olivier Coste, Gérard Deshusses, Jean-Louis Fazio, Mme Béatrice Graf Lateo, MM. Roman Juon, David Metzger, Mmes Christiane Olivier, Annina Pfund, MM. Thierry Piguët, Jean-Charles Rielle, Mmes Sandrine Salerno et Martine Sumi-Viret: «Garantissons la construction de logements sociaux».

(acceptée par le Conseil municipal lors de
la séance du 23 avril 2007)

MOTION

Considérant:

- le préavis positif du Conseil municipal relatif au projet de plan localisé de quartier (PLQ) N° 29482-220 situé entre le chemin Sous-Bois, la route de Ferney et le chemin du Petit-Saconnex, voté à l'unanimité en date du 16 mai 2006 (proposition PR-440);
- l'opposition formulée par la Ville de Genève, en vertu de l'article 6 de la loi générale sur les zones de développement;
- la disparition de la notion de «logements subventionnés» de la légende du plan selon le courrier de M. Ferrazino, conseiller administratif, à M. Broggin, président du Conseil municipal, du 4 juillet 2006, «alors même que le Département du territoire dans son exposé des motifs ainsi que dans la légende du projet de plan d'affectation stipulait que 66% des logements seront subventionnés au sens de la loi générale sur le logement et la protection des locataires (I 4 05) du 4 décembre 1977»;
- l'engagement du Conseil administratif et du Conseil municipal en faveur du logement social manifesté lors de l'adoption de nombreux projets de PLQ ces derniers mois;
- la nécessité d'utiliser rationnellement notre territoire et au mieux la zone de développement;
- la crise du logement et le taux de vacance dramatique de 0,15% au 1^{er} juin 2006,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'intervenir auprès du Département du territoire du Canton de Genève et de rappeler l'exigence de la Ville de Genève de voir figurer systématiquement le pourcentage de logements sociaux en légende des projets de PLQ.